



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2013

Publication : 23/12/2013

**EXTRAIT DU REGISTRE****VILLE DU BOUSCAT****DES****DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance ordinaire du 17 Décembre 2013****DOSSIER N° 4 :****ASSOCIATION LABCDEFG –  
OCTROI D'UNE SUBVENTION  
EXCEPTIONNELLE 2013**

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 17 Décembre 2013

**Nombre de Conseillers  
en exercice : 35****Membres présents : 30****Absent : 0****Excusés : 5**

**Présents** : M. BOBET, M. JUNCA, M. ZIMMERMANN, MME LECLAIRE, M. Dominique VINCENT, MME CAZABONNE-DINIER, M. VALMIER, M. PRIGENT, MME SALIN, MME MACERON-CAZENAVE, MME CAZAURANG, M. JALABERT, MME DE PONCHEVILLE, MME SOULAT, MME CALLUAUD, MME COSSECQ, MME MADELMONT, M. ASSERAY, M. BLADOU, MME TRAORE, MME DESON, MME THIBAUDEAU, M. FARGEON, M. PASCAL, M. BARRIER, MME BORDES, M. Michel VINCENT, MME BEGARDES, M. PRIKHODKO, M. ABRIOUX, M. BEUTIS

**Excusés avec procuration** : MME MANDARD (à M. ZIMMERMANN), M. QUANCARD (à MME MACERON-CAZENAVE), M. VALLEIX (à M. BLADOU), M. LAMARQUE (à M. FARGEON)

**Absent** :**Secrétaire** : MME COSSECQ

**DOSSIER N° 4 : ASSOCIATION LABCDEFG –  
OCTROI D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2013**

RAPPORTEUR : Christiane CAZABONNE-DINIER

Dans le cadre de sa politique de la ville, la commune du BOUSCAT apporte son soutien aux partenaires dont les actions sont retenues au Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) signé entre l'Etat, la Communauté Urbaine de Bordeaux et la ville pour le quartier Lyautey Champ de Courses.

Ainsi, la ville est engagée depuis plusieurs années avec l'association LABCDEFG pour les actions qu'elle mène sur le quartier CUCS dans les champs de l'animation et du cadre de vie, en matière de parentalité et de réussite éducative, et au regard de l'insertion sociale et professionnelle. Une subvention de 30 000 € a été accordée, par délibération du 19 mars 2013, pour l'ensemble de l'action menée en 2013 par cette association.

En cours d'année, l'association LABCDEFG, après un accompagnement dans le cadre du dispositif DLA (dispositif local d'accompagnement) a réalisé d'importants efforts dans sa gestion, notamment en développant les interventions bénévoles et l'implication des professionnels dans les actions, en vue de limiter le recours aux prestataires extérieurs. Parallèlement, le recours à de nouveaux financements a été recherché, par la réponse à de nombreux appels à projets.

Toutefois, certaines aides n'ont pas été accordées au niveau espéré et ont entraîné globalement une baisse de recettes de 4 000 €. Par ailleurs, le poste d'adulte relais, jusqu'ici financé à 80 % par l'Etat, dans le cadre des crédits politique de la ville, n' a pas obtenu de renouvellement d'agrément sollicité, entraînant également un déséquilibre de 2 000 €.

Ainsi,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la convention d'objectifs du 29 mars 2011 entre la ville du Bouscat et l'association LABCDEFG, d'une durée de trois ans,

**VU** la délibération prise en séance du Conseil Municipal du 19 mars 2013 octroyant une subvention de 30 000 € à l'association LABCDEFG,

Considérant les aléas de gestion de l'exercice 2013 ci-dessus exposés et considérant que l'intérêt local le justifie,

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :**  
**35 voix POUR**

**Article 1 :** Octroie une subvention exceptionnelle à l'association LABCDEFG au titre de l'exercice 2013, de 6 000 euros pour l'accompagner dans la prise en charge de ces aléas de gestion,

**Article 2 :** Dit que les dépenses correspondantes seront inscrites au budget chapitre 65.

Fait et délibéré le 17 Décembre 2013

LE MAIRE,



Patrick BOBET